# Campagne annuelle d'affectation des ACEN

ACEN MOBILITÉ




**La campagne annuelle d'affectation des personnels contractuels d'enseignement et d'éducation est ouverte. Il est à noter que les candidatures sont à faire uniquement de manière dématérialisée sur le portail AgrimobEns ouvert à cet effet, par les agents du 4 au 15 mai.**

## La campagne annuelle d'affectation des personnels contractuels d'enseignement et d'éducation est ouverte.

- Il est à noter que les candidatures sont à faire uniquement de manière dématérialisée sur le **portail AgrimobEns** ouvert à cet effet, par les agents du **4 au 15 mai**.

Vous trouverez à la fin de la note de service et de la liste des postes offerts, la procédure de télédéclaration sur AgrimobEns.

### Nous attirons votre attention sur le fait que toute procédure non finalisée sera réputée comme invalide.

**L'absence de demande enregistrée sur le téléportail a pour conséquence la perte de poste, ce qui se traduit par le non renouvellement ou la fin de contrat dans les conditions présentées au point III. B- excepté pour les agents en CDI en position de congé sans rémunération.**

La note de service est téléchargeable sur ce lien : 2023-302_final.pdf

## A noter :

- Les codes de connexion sur le portail AgrimobEns sont les mêmes que pour la messagerie professionnelle Mél (sans le ".agri)
  - identifiant : prénom.nom
  - mot de passe : mot de passe de la messagerie Mél
- A l'issue de la 1ère phase le 9 juin, une nouvelle publication sera faite en seconde phase le 15 juin pour les postes restés vacants.

Note de service SG/SRH/SDCAR/2023-302 du 04-05-2023 En vigueurN'est ni abrogé ni caduc.

Modalités d'organisation pour la rentée scolaire 2023 de la campagne annuelle d'affectation des personnels contractuels d'enseignement et d'éducation sur moyens permanents de l'enseignement technique agricole public (ACEN)